

# Comptes annuels UNICEF Suisse et Liechtenstein 2023



# Table des matières.

Introduction aux comptes annuels	3
Bilan	4
Compte d'exploitation	5
Tableau du flux de trésorerie	6
Compte de variation du capital	7
Annexe	11
Rapport de performances et de situation	28
Rapport de l'organe de révision	32

## Chères amies et chers amis de l'UNICEF,

2023 a été encore une année de défis nombreux pour nous toutes et tous. À commencer par le tremblement de terre d'une très forte magnitude qui a frappé la Turquie et la Syrie en février. Grâce à nos activités de collecte de fonds et de communication, notre newsletter a été le support d'information sur ce séisme catastrophique. L'élan de solidarité a été considérable. Dès le premier jour, nous avons pu réunir douze fois plus de dons que lors des dernières catastrophes.

Les conflits et les catastrophes humanitaires touchent tout particulièrement les enfants et leurs familles. Actuellement, plus de 400 millions d'enfants grandissent dans des régions en conflits. L'an dernier, UNICEF Suisse et Liechtenstein a entrepris des actions pour que les filles et les garçons qui y vivent bénéficient d'un soutien et d'une protection. Cela a notamment permis l'accès à des services de santé primaires, la construction d'écoles temporaires et la mise en place de services de protection de l'enfance.

Par ailleurs, les enfants sont durement touchés par les effets dévastateurs du changement climatique. Aujourd'hui, plus d'un milliard de filles et garçons, soit environ la moitié des enfants au niveau mondial, vivent dans des pays pauvres et marginalisés particulièrement exposés. UNICEF Suisse et Liechtenstein s'est investi en 2023.

De plus, les conséquences sur le long terme de la pandémie de Covid-19 ont aggravé les inégalités entre les enfants. Les filles et les garçons issus de familles pauvres ont été plus fréquemment éprouvés par la pauvreté, la faim et le manque d'offres éducatives. L'accès aux soins s'est également avéré plus compliqué. L'an dernier, UNICEF Suisse et Liechtenstein s'est engagé pour que chaque enfant puisse bénéficier de mesures de protection et de prestations adéquates.

C'est entre nos mains que se trouve l'avenir de chaque enfant. Les programmes efficaces et durables de l'UNICEF sont réalisables grâce au précieux soutien de partenaires, ainsi que de donatrices et donateurs.

Après les recettes exceptionnelles de l'aide d'urgence à l'Ukraine de 2022, nous avons pu enregistrer des recettes d'un montant de 71 387 619 francs en 2023 (contre CHF 176 803 774 l'année précédente et CHF 49 917 795 en 2021). Ainsi, nous avons pu encore renforcer la base de nos recettes affectées au programme mondial en faveur des enfants et des jeunes. Parallèlement aux nombreux dons, maintes personnes nous ont fait des héritages et des legs en 2023. Par contre, la vente de nos cartes de Noël a reculé par rapport à l'année précédente en raison de l'évolution du marché.

Du fait des recettes records de 2022, les comparaisons en pourcentage des postes de dépenses et des postes de recettes ont révélé une baisse de ces dernières par rapport aux années précédentes. Sur les recettes de 2023, 58 830 659 francs, soit 82,41 pour cent, ont été affectés aux programmes nationaux et internationaux de l'UNICEF (contre 92,70 pour cent l'année précédente et 73,40 pour cent en 2021). Les frais de collecte de fonds affectés aux recettes se chiffrent à 9 528 098 francs, soit 13,35 pour cent (contre 4,75 pour cent l'année précédente et 15,23 pour cent en 2021), les frais d'administration et d'assurance de la qualité à 2 812 091 francs, soit 3,94 pour cent (contre 1,73 pour cent l'année précédente et 6,05 pour cent en 2021). Avec l'excédent, nous alimentons certains fonds et consolidons le capital de l'organisation aux fins de soutenir durablement les programmes de l'UNICEF.

Pour l'année 2024 et les années suivantes, nous prévoyons d'augmenter encore les recettes sans effets spéciaux sur une base d'environ 50 000 000 de francs et d'optimiser de surcroît le rapport coûts/profit en faveur du programme mondial de l'UNICEF. Dans ce contexte, la poursuite de la numérisation de notre travail ainsi que le développement continu de notre activité et de nos innovations sont entre autres programmés.

Les défis à relever pour les enfants et les jeunes dans le monde entier demeurent considérables. Aidez-nous à faire de la Terre un monde meilleur pour les enfants. Nous continuons de compter sur la fidélité importante et durable de nos donatrices et donateurs, et de faire en sorte de convaincre de nouveaux groupes cibles du bien-fondé de notre travail en faveur des enfants de ce monde.



Cyril Tait  
Responsable Finance & Opérations | Directeur général adjoint  
d'UNICEF Suisse et Liechtenstein

# Bilan.

en CHF	Annexe	31.12.2023		31.12.2022	
<b>Actifs</b>					
Liquidités	1	14'140'816		16'829'174	
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	784'255		588'471	
Autres créances à court terme	3	46'783		63'265	
Stocks	4	57'260		60'364	
Comptes de régularisation actifs	5	1'489'159		225'697	
<b>Actif circulant</b>		<b>16'518'273</b>	<b>57.94%</b>	<b>17'766'971</b>	<b>61.29%</b>
Immobilisations financières	6	11'416'741		10'815'319	
Immobilisations corporelles mobiles	7	145'997		116'294	
Immobilisations corporelles immobiles	8	400'000		260'000	
Actifs immatériels	9	26'104		31'324	
<b>Actif immobilisé</b>		<b>11'988'842</b>	<b>42.06%</b>	<b>11'222'937</b>	<b>38.71%</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>28'507'115</b>	<b>100.00%</b>	<b>28'989'908</b>	<b>100.00%</b>
<b>Passifs</b>					
Dettes résultant de livraisons et de prestations	10	2'057'711		2'013'367	
Engagements à l'égard de parties liées	11	11'258'611		14'091'291	
Autres dettes à court terme	12	262'986		186'135	
Comptes de régularisation passifs	13	1'900'806		475'950	
Capitaux étrangers à court terme		15'480'114		16'766'743	
<b>Total capitaux étrangers</b>		<b>15'480'114</b>		<b>16'766'743</b>	
Capital des fonds	14	3'465'904		3'197'757	
<b>Total capitaux étrangers et capital des fonds</b>		<b>18'946'018</b>	<b>66.46%</b>	<b>19'964'500</b>	<b>68.87%</b>
Capital lié		6'902'035		6'767'415	
Capital libre		2'659'062		2'257'993	
<b>Capital de l'organisation</b>	15	<b>9'561'097</b>	<b>33.54%</b>	<b>9'025'408</b>	<b>31.13%</b>
<b>Total passifs</b>		<b>28'507'115</b>	<b>100.00%</b>	<b>28'989'908</b>	<b>100.00%</b>

Le total du bilan au 31.12.2023 a diminué de 482 793 francs par rapport à l'année précédente. Les placements financiers se sont par contre intensifiés. La durabilité de l'organisation ainsi que le soutien des programmes et initiatives de l'UNICEF sont renforcés par le résultat positif d'un montant de 535 689 francs. Le capital des fonds a légèrement augmenté. Les engagements en cours en fin d'année sont inférieurs à ceux de l'année précédente en raison des paiements courants à l'UNICEF.

# Compte d'exploitation.

en CHF	Annexe	2023		2022	
<b>Produits d'exploitation</b>					
Collecte de fonds	16	70'950'975		176'445'508	
Autre produit d'exploitation	17	436'644		358'266	
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>71'387'619</b>	<b>100.00%</b>	<b>176'803'774</b>	<b>100.00%</b>
<b>Charges d'exploitation</b>					
Charges des programmes	18	-57'537'975	80.60%	-162'761'464	92.06%
Advocacy et relations publiques	19	-1'292'684	1.81%	-1'129'577	0.64%
Collecte de fonds et marketing	20	-9'528'098	13.35%	-8'400'020	4.75%
Administration et assurance qualité	21	-2'812'091	3.94%	-3'060'035	1.73%
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-71'170'848</b>		<b>-175'351'096</b>	
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>216'771</b>		<b>1'452'678</b>	
Résultat financier	22	587'065	0.82%	-1'281'451	0.72%
<b>Résultat avant variation du capital des fonds</b>		<b>803'836</b>		<b>171'227</b>	
Variation du capital des fonds	23	-268'147	0.38%	-1'156'810	0.65%
<b>Résultat de l'exercice (avant attributions au / prélèvements sur le capital de l'organisation)</b>		<b>535'689</b>	<b>0.75%</b>	<b>-985'583</b>	<b>-0.55%</b>
<b>Attributions / Prélèvements capital de l'organisation</b>					
Variation du capital lié	24	-134'620	0.19%	-892'337	0.50%
Variation du capital libre	25	-401'069	0.56%	1'877'920	-1.05%

Après les recettes exceptionnellement élevées résultant de l'aide d'urgence à l'Ukraine en 2022, nous avons pu comptabiliser des recettes d'un montant de 71 387 619 francs en 2023 (contre CHF 176 803 774 l'année précédente et CHF 49 917 795 en 2021). Du fait des recettes records de 2022, les comparaisons en pourcentage des postes de dépenses et des postes de recettes ont révélé une baisse de ces dernières par rapport aux années précédentes. Sur les recettes de 2023, 82,41 pour cent ont été affectés aux programmes nationaux et internationaux de l'UNICEF (contre 92,70 pour cent l'année précédente et 73,40 pour cent en 2021). Les frais de collecte de fonds affectés aux recettes se chiffrent à 13,35 pour cent (contre 4,75 pour cent l'année précédente et 15,23 pour cent en 2021). Les frais d'administration et d'assurance de la qualité s'élèvent à 3,94 pour cent (contre 1,73 pour cent l'année précédente et 6,05 pour cent en 2021). Avec l'excédent d'un montant de 535 689 francs, nous alimentons certains fonds et consolidons le capital de l'organisation aux fins de soutenir durablement les programmes de l'UNICEF. Ce report est conforme aux principes de Swiss GAAP RPC. Pour plus de détails, veuillez consulter les comptes annuels.

# Tableau du flux de trésorerie.

en CHF	2023	2022
Résultat avant variation du capital de l'organisation	535'690	-985'583
Variation du capital des fonds	268'147	1'156'810
Amortissements	53'252	46'750
Revalorisation terrain non bâti	-140'000	0
Gains de change / Pertes de change immobilisations financières	-497'936	1'140'270
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	-195'784	-147'738
Variation autres créances à court terme	16'482	-21'934
Variation des stocks	3'104	-334
Variation comptes de régularisation actifs	-1'263'462	-18'410
Variation dettes résultant de livraisons et de prestations	44'344	508'382
Variation engagements à l'égard de parties liées	-2'832'680	-248'031
Variation autres dettes à court terme	76'851	155'654
Variation comptes de régularisation passifs	1'424'856	125'911
<b>Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation</b>	<b>-2'507'136</b>	<b>1'711'747</b>
Désinvestissements immobilisations financières <sup>1</sup>	6'620'878	3'333'815
Investissements immobilisations financières <sup>1</sup>	-6'724'366	-3'148'674
Désinvestissements immobilisations corporelles <sup>2</sup>	0	14'095
Investissements immobilisations corporelles	-77'734	-34'969
Investissements actifs immatériels	0	0
<b>Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement</b>	<b>-181'222</b>	<b>164'267</b>
<b>Flux de trésorerie résultant de l'activité financière</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Diminution / Augmentation des liquidités</b>	<b>-2'688'358</b>	<b>1'876'014</b>
<b>Variation des liquidités</b>		
Solde initial 1.1	16'829'174	16'380'358
Restatement	0	-1'427'198
<b>Solde initial 1.1 après restatement</b>	<b>16'829'174</b>	<b>14'953'160</b>
Solde final 31.12	14'140'816	17'972'727
Restatement	0	-1'143'553
<b>Solde final 31.12 après restatement</b>	<b>14'140'816</b>	<b>16'829'174</b>
<b>Justificatif variation des liquidités</b>	<b>-2'688'358</b>	<b>1'876'014</b>

Valeurs de l'année précédente avant restatement<sup>1</sup> Variation nette -98 962 francs | <sup>2</sup> 14 813 francs

Les liquidités représentent une réserve d'importance stratégique et sont de ce fait l'élément déterminant quant aux capacités de prestation et d'action à moyen et long termes. Le tableau des flux de trésorerie montre la variation de ce poste, réparti entre les facteurs activité d'exploitation, d'investissement et de financement. Il est établi selon la méthode indirecte.

# Compte de variation du capital.

Le compte de variation du capital montre l'évolution des fonds affectés, du capital lié et des fonds libres. Tous les dons, contributions et legs apparaissent dans la colonne Affectation. La colonne Utilisation présente toutes les dépenses du programme de l'année. La colonne Transferts internes de fonds indique les répartitions de fonds à fonds, les répartitions sur les projets ainsi que la dissolution des fonds libres de projets qui ne sont plus nécessaires, de même que des transferts internes de projet à projet. Ils sont effectués sur décision du domaine concerné, en concertation avec la direction générale et avec l'information ou, si possible, l'approbation des donatrices et donateurs. Les raisons y afférentes peuvent résulter d'un regroupement ou de la fin de programmes.

en CHF	Solde initial	Affectation	Transferts internes de fonds	Utilisation	Total variation	Solde final
<b>Capital des fonds</b>						
2022						
Fonds Excision des filles Suisse et Liechtenstein	562'212	648'960	0	0	648'960	1'211'172
Fonds Droits de l'enfant en Suisse et au Liechtenstein	279'357	0	0	0	0	279'357
Fonds Protection de l'enfance	0	432'640	0	0	432'640	432'640
Fonds Études	280'372	0	0	0	0	280'372
Fonds VIH/sida	173'526	0	0	0	0	173'526
Fonds Aide d'urgence	276'923	0	0	0	0	276'923
Fonds Knowledge-Exchange Teacher-Training	42'757	0	0	0	0	42'757
Fonds d'encouragement CAE	55'500	0	0	-31'300	-31'300	24'200
Fonds de la commune CAE	370'300	19'000	0	-119'400	-100'400	269'900
Fonds Santé psychique Suisse et Liechtenstein	0	206'910	0	0	206'910	206'910
<b>Total capital des fonds</b>	<b>2'040'947</b>	<b>1'307'510</b>	<b>0</b>	<b>-150'700</b>	<b>1'156'810</b>	<b>3'197'757</b>

en CHF	Solde initial	Affectation	Transferts internes de fonds	Utilisation	Total variation	Solde final
<b>Capital des fonds</b>						
<b>2023</b>						
Fonds Excision des filles Suisse et Liechtenstein	1'211'172	0	1	0	1	1'211'173
Fonds Droits de l'enfant en Suisse et au Liechtenstein	279'357	0	0	0	0	279'357
Fonds Protection de l'enfance	432'640	0	0	0	0	432'640
Fonds Études	280'372	0	0	0	0	280'372
Fonds VIH/sida	173'526	0	0	0	0	173'526
Fonds Aide d'urgence	276'923	172'299	0	0	172'299	449'222
Fonds Knowledge-Exchange Teacher-Training	42'757	0	0	0	0	42'757
Fonds d'encouragement CAE	24'200	41'000	0	-30'203	10'797	34'997
Fonds de la commune CAE	269'900	0	0	-40'000	-40'000	229'900
Fonds Santé psychique Suisse et Liechtenstein	206'910	125'050	0	0	125'050	331'960
<b>Total capital des fonds</b>	<b>3'197'757</b>	<b>338'349</b>	<b>1</b>	<b>-70'203</b>	<b>268'147</b>	<b>3'465'904</b>

Le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein dispose de fonds à affectation limitée pour des programmes dans les pays prioritaires, ainsi qu'en Suisse et au Liechtenstein. Le «Fonds Excision des filles Suisse et Liechtenstein» permet de prendre des mesures pour la mise en œuvre du programme national contre les mutilations génitales féminines. Le «Fonds Droits de l'enfant Suisse et Liechtenstein» comprend des dons à affectation déterminée. Le «Fonds Protection de l'enfance» comprend des fonds affectés provenant d'un héritage.

Le «Fonds Études» est dédié à des travaux scientifiques aux fins d'une mise en œuvre des droits de l'enfant fondée sur des données probantes en Suisse et au Liechtenstein.

Le «Fonds VIH/sida» est destiné à des activités visant à endiguer le VIH/sida dans les pays qui participent au programme. Le «Fonds Aide d'urgence» comprend des fonds affectés à des programmes urgents dans des régions en crise ou sinistrées. Le «Fonds Knowledge-Exchange Teacher-Training» est dédié à des échanges entre les étudiantes et étudiants en formation d'enseignant-e-s de Suisse et du Liechtenstein, ainsi que du Malawi. Le «Fonds d'encouragement «Commune amie des enfants» (CAE) soutient des communes suisses dans la réalisation des ateliers participatifs destinés aux enfants et aux jeunes dans le cadre de l'initiative CAE. Le «Fonds CAE» soutient des communes de Suisse et du Liechtenstein dans le cadre de l'initiative CAE sous forme d'un cofinancement de certaines mesures issues des plans d'action, d'un cofinancement pour l'obtention et le développement de connaissances et expertises sur les droits de l'enfant, d'un environnement favorable aux enfants et d'une participation, ainsi que d'un cofinancement de frais de labellisation. Le «Fonds Santé psychique Suisse et Liechtenstein» sert à financer et à soutenir les initiatives dans le domaine de la santé mentale des enfants et des jeunes.

en CHF	Solde initial	Affectation	Transferts internes de fonds	Utilisation	Total variation	Solde final
<b>Capital de l'organisation</b>						
<b>2022</b>						
Droits de l'enfant	387'680	0	0	0	0	387'680
Communication pour le développement	892'803	0	0	0	0	892'803
Violence envers les filles	900'000	0	0	0	0	900'000
Survie des enfants	1'000'000	0	0	0	0	1'000'000
Aide d'urgence	950'000	0	0	0	0	950'000
Early Child Welfare and Development	749'282	0	0	0	0	749'282
Informatique	230'000	1'000'000	0	0	1'000'000	1'230'000
Réserve de fluctuation de valeur sur titres	765'313	0	0	-107'663	-107'663	657'650
<b>Total capital lié</b>	<b>5'875'078</b>	<b>1'000'000</b>	<b>0</b>	<b>-107'663</b>	<b>892'337</b>	<b>6'767'415</b>
Capital libre	4'135'913	-1'877'920	0	0	-1'877'920	2'257'993
<b>Total capital libre</b>	<b>4'135'913</b>	<b>-1'877'920</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1'877'920</b>	<b>2'257'993</b>
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>10'010'991</b>	<b>-877'920</b>	<b>0</b>	<b>-107'663</b>	<b>-985'583</b>	<b>9'025'408</b>

# Annexe.

en CHF	Solde initial	Affectation	Transferts internes de fonds	Utilisation	Total variation	Solde final
<b>Capital de l'organisation</b>						
<b>2023</b>						
Droits de l'enfant	387'680	0	0	0	0	387'680
Communication pour le développement	892'803	0	0	0	0	892'803
Violence envers les filles	900'000	0	0	0	0	900'000
Survie des enfants	1'000'000	0	0	0	0	1'000'000
Aide d'urgence	950'000	0	0	0	0	950'000
Early Child Welfare and Development	749'282	0	0	0	0	749'282
Développement stratégique	1'230'000	0	0	0	0	1'230'000
Réserve de fluctuation de valeur sur titres	657'650	134'620	0	0	134'620	792'270
<b>Total capital lié</b>	<b>6'767'415</b>	<b>134'620</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>134'620</b>	<b>6'902'035</b>
Capital libre	2'257'993	401'069	0	0	401'069	2'659'062
<b>Total capital libre</b>	<b>2'257'993</b>	<b>401'069</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>401'069</b>	<b>2'659'062</b>
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>9'025'408</b>	<b>535'689</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>535'689</b>	<b>9'561'097</b>

Le capital de l'organisation se compose de fonds liés et de fonds libres. Les fonds liés soutiennent les programmes dans les pays prioritaires, ainsi qu'en Suisse et au Liechtenstein. Les fonds pour «Droits de l'enfant» comportent des fonds attribués à des activités relevant du droit de l'enfant. Les fonds de la «Communication pour le développement» sont réservés à la promotion de la communication dans des pays prioritaires qui soutiennent le bien-être des enfants. Les fonds «Violence envers les filles» doivent accompagner ce thème à l'échelle internationale et à l'échelle nationale (Suisse et Liechtenstein). Les fonds «Survie des enfants, aide d'urgence et Early Child Welfare and Development» doivent assurer la survie, mais aussi le développement des enfants dans des pays prioritaires. Les fonds pour le «Développement stratégique de l'organisation» (anciennement informatique) servent au développement compétitif de l'organisation. Des réserves sont constituées pour compenser les fluctuations de valeur des titres. Elles s'élèvent à cinq pour cent pour les obligations et à dix pour cent pour les actions.

## Bases de la présentation des comptes.

### Généralités

Les présents comptes annuels du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein ont été établis conformément à l'ensemble des règles des recommandations relatives à la présentation des comptes des Swiss GAAP RPC (en particulier Swiss GAAP RPC 21). Le bouclage des comptes présente la situation réelle du patrimoine, des finances et des recettes, et est conforme à la loi suisse et aux statuts. Les bases d'évaluation selon les Swiss GAAP RPC et le droit suisse en matière de présentation des comptes (titre 32 du Code des obligations) sont applicables.

### Parties liées

Il existe une relation très étroite entre les représentant-e-s de l'UNICEF en Suisse et au Liechtenstein et d'UNICEF International à Genève et à New York. Cette collaboration est basée sur un accord de coopération.

De même, une étroite relation existe historiquement avec la Fondation du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein qui a été créée en 2000 par l'association. La Fondation reçoit, pour le compte du Comité, des dons durables qui sont ensuite affectés aux projets de l'UNICEF via le Comité. Cette collaboration est basée sur un accord de coopération.

### Divergence par rapport au principe de continuité

Dans le cadre de l'introduction d'un nouveau logiciel de gestion d'actifs, nous avons décidé de séparer les liquidités à disposition pour des placements des liquidités destinées à l'exploitation courante. Nous avons adapté les postes correspondants dans le bilan et dans le compte des flux de trésorerie. En conséquence, la valeur du poste de l'année précédente dans ces comptes annuels n'est plus comparable avec les comptes annuels de l'année précédente.

Le rapport du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein concernant les charges d'exploitation (compte d'exploitation et annexes 18 à 21) a été remanié au cours de l'année sous revue. Désormais, nous avons défini plus précisément l'affectation des coûts aux différentes activités. Afin de garantir la comparabilité des périodes présentées, les données de l'année précédente ont été adaptées à la nouvelle publication. En conséquence, la valeur du poste de l'année précédente dans ces comptes annuels n'est pas comparable avec les comptes annuels de l'année précédente.

Le rapport du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein concernant le «Résultat financier» (compte d'exploitation et annexe 22) a été remanié au cours de l'année sous revue. Depuis 2022, nous utilisons un nouveau système pour définir les résultats relatifs à la gestion d'actifs. Un autre mécanisme comptable est appliqué aux charges et produits dans le cadre de l'introduction de ce nouveau système. Afin de garantir la comparabilité des périodes présentées, les données de l'année précédente ont été adaptées à la nouvelle publication. En conséquence, la valeur du poste de l'année précédente dans ces comptes annuels n'est pas comparable avec les comptes annuels de l'année précédente.

## Principes d'évaluation et explications.

### Actifs et passifs

Le principe des coûts d'acquisition et de production s'applique fondamentalement aux comptes annuels. Il est conforme au principe d'évaluation individuelle des actifs et passifs. Les principaux éléments en matière d'établissement du bilan sont présentés ci-après. Une explication séparée est donnée en cas d'évaluation divergente.

### Devises étrangères

La comptabilité est tenue en francs suisses. Les actifs et passifs en devises étrangères sont convertis au cours du jour à la date de clôture du bilan.

	31.12.2023	31.12.2022
1 EUR/CHF	0.9297	0.9875
1 USD/CHF	0.8416	0.9252
1 JPY/CHF	0.005969	0.007012
1 GBP/CHF	1.0729	1.1129
1 DKK/CHF	0.001247	0.001328

Les transactions effectuées en cours d'année sont converties au taux de change mensuel moyen respectif de l'Administration fédérale des contributions.

### Comptabilisation du chiffre d'affaires

Les produits sont comptabilisés lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les avantages économiques futurs reviennent à l'organisation et que ces avantages puissent être évalués de manière fiable. Les produits sont comptabilisés dans la période à laquelle ils se rattachent économiquement.

Les dons versés à un comité national étranger, mais qui concernent des donatrices et des donateurs, de même que les dons provenant du territoire du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein, sont crédités par UNICEF International ou d'autres comités nationaux de l'UNICEF, sous forme de softcredits au Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein.

La comptabilisation du chiffre d'affaires des softcredits a lieu selon les directives internes d'UNICEF International et se base sur les décomptes annuels d'UNICEF International ou d'autres comités nationaux de l'UNICEF. Les softcredits sont toujours comptabilisés également en tant que charges de programme étant donné que le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein s'engage à reverser l'intégralité des softcredits à UNICEF International.

## Bilan.

### Actif circulant.

À la date de clôture du bilan, l'actif circulant ne comprend que les postes à court terme, d'une durée inférieure ou égale à douze mois.

#### 1 Liquidités

Les avoirs en caisse ainsi que les avoirs sur comptes postaux et bancaires sont évalués à leur valeur nominale. Ils comprennent les postes suivants:

	31.12.2023	31.12.2022
Caisses	7'652	7'413
Avoir sur compte postal	10'855'169	7'205'486
Avoir sur compte bancaire*	3'277'995	9'616'275
<b>Total CHF</b>	<b>14'140'816</b>	<b>16'829'174</b>

\* Valeur au 31.12.2022 avant restatement: 10 759 828 francs

#### 2 Créances résultant de livraisons et de prestations

Les créances résultant de livraisons et de prestations comprennent les postes suivants:

	31.12.2023	31.12.2022
Envers des tiers	493'955	597'239
Envers des parties liées	300'000	0
Ducroire	-9'700	-8'768
<b>Total CHF</b>	<b>784'255</b>	<b>588'471</b>

Les avoirs à risques sont corrigés à leur valeur individuelle afin de couvrir le risque concret de défaillance. Comme l'année précédente, il n'y a pas eu d'avoir à risques au cours de l'exercice 2023. En analogie avec l'année précédente, une correction forfaitaire de valeur de deux pour cent est appliquée aux créances restantes pour les risques en matière de solvabilité. Cette correction forfaitaire de valeur repose sur des valeurs empiriques du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein.

#### 3 Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme comprennent les postes suivants:

	31.12.2023	31.12.2022
Impôt anticipé	42'488	33'938
Créance résultant de legs	0	23'000
Caution en espèces Direction générale des douanes	2'000	2'000
Créances diverses	2'295	4'327
<b>Total CHF</b>	<b>46'783</b>	<b>63'265</b>

4

**Stocks**

Les stocks sont inscrits au bilan aux coûts d'acquisition ou de fabrication ou, si ceux-ci sont inférieurs, à la valeur nette du marché; ils comprennent les postes suivants:

	31.12.2023	31.12.2022
Matériel de documentation	10'240	38'362
Cartes de Noël et de vœux	45'690	19'534
Matériel de bureau	1'330	2'468
<b>Total CHF</b>	<b>57'260</b>	<b>60'364</b>

En 2023, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein a complété l'offre appréciée de cartes de Noël par des cartes utilisables tout au long de l'année (cartes d'anniversaire, de naissance, etc.). La nouvelle offre est moins saisonnière, raison pour laquelle le stock de cartes est plus important à la fin de l'année 2023 que celui de l'année précédente.

5

**Comptes de régularisation actifs**

Ce poste comprend les charges payées d'avance pour l'exercice suivant, les régularisations des assurances sociales ainsi que, du fait de la fourniture des prestations en 2023, les produits encore à recouvrer.

	31.12.2023	31.12.2022
Autres charges payées d'avance	99'725	167'694
Charges de programmes payées d'avance pour 2024	1'182'253	0
Autres produits à recevoir	207'181	58'003
<b>Total CHF</b>	<b>1'489'159</b>	<b>225'697</b>

Outre les intérêts courus sur les placements financiers (CHF 21 181), les autres produits à recevoir comprennent les dons reçus en 2024 pour lesquels nous avons constitué des avances afin de soutenir les programmes de 2023. L'année précédente, des contributions en suspens, qui provenaient de frais d'évaluation ou de certification pour le label «Communes amies des enfants», étaient de plus incluses.

Le don de 1 182 253 francs pour dépenses du programme 2024 payées d'avance a été reçu début janvier 2024.

**Actif immobilisé.**

6

**Immobilisations financières**

Les titres comprennent des placements sous forme d'actions, d'obligations, de fonds immobiliers, d'ETF Gold et de liquidités. L'évaluation s'établit aux coûts d'acquisition, déduction faite des éventuelles pertes de valeur selon le relevé de dépôt. En raison de l'horizon de placement, les titres sont présentés dans les immobilisations financières conformément aux directives de placement.

	31.12.2023	31.12.2022
Actions	5'488'517	3'775'450
Métaux précieux	307'140	300'565
Fonds immobiliers	522'002	507'285
Obligations	4'346'350	5'088'466
Liquidités / Dépôts à terme*	752'732	1'143'553
<b>Total CHF</b>	<b>11'416'741</b>	<b>10'815'319</b>

\* Valeur au 31.12.2022 avant restatement: 0 franc

Le règlement sur les immobilisations financières a été mis à jour au 1<sup>er</sup> juillet 2021 dans le cadre de la révision périodique. Les immobilisations financières se basent sur les directives d'UNICEF International ainsi que sur les critères de durabilité de l'ONU (UN Sustainable Development Goals).

Les liquidités sont des montants liquides qui entrent dans le cadre de la stratégie de gestion d'actifs et qui peuvent être investis à tout moment dans des titres; par conséquent, ils ne doivent pas être traités comme les montants liquides libres. En raison du mandat de gestion de fortune, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein n'a pas d'accès direct aux montants liquides. Pour des considérations de rendement, ces liquidités peuvent également être placées à court terme sous forme de dépôt à terme.



7

**Immobilisations corporelles mobiles**

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation. Les amortissements sont effectués de manière linéaire sur la base de la durée d'utilisation estimée des biens. La durée de vie ou d'amortissement estimée est la suivante:

Mobilier, équipements et installations	10 ans
Machines de bureau, informatique, systèmes de communication (WLAN/téléphonie)	5 ans

en CHF	Mobilier et équipements	Machines de bureau, informatique, systèmes de communication	Total
<b>Valeurs comptables nettes 1.1.2022</b>	54'193	63'989	118'182
<b>Valeurs d'acquisition</b>			
État 1.1	392'605	802'553	1'195'158
Entrées	7026	27'943	34'969
Sorties	0	-15'271	-15'271
<b>État 31.12</b>	<b>399'631</b>	<b>815'225</b>	<b>1'214'856</b>
<b>Amortissements cumulés</b>			
État 1.1	338'412	738'564	1'076'976
Sorties	0	-19'943	-19'943
Amortissements	15'106	26'423	41'529
<b>État 31.12</b>	<b>353'518</b>	<b>745'044</b>	<b>1'098'562</b>
<b>Valeur comptable nette 31.12.2022</b>	<b>46'113</b>	<b>70'181</b>	<b>116'294</b>

en CHF	Mobilier et équipements	Machines de bureau, informatique, systèmes de communication	Total
<b>Valeurs comptables nettes 1.1.2023</b>	<b>46'113</b>	<b>70'181</b>	<b>116'294</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>			
État 1.1	399'631	815'225	1'214'856
Entrées	6'694	71'040	77'734
Sorties	0	-181'473	-181'473
<b>État 31.12</b>	<b>406'325</b>	<b>704'792</b>	<b>1'111'117</b>
<b>Amortissements cumulés</b>			
État 1.1	353'518	745'044	1'098'562
Sorties	0	-181'473	-181'473
Amortissements	15'522	32'509	48'031
<b>État 31.12</b>	<b>369'040</b>	<b>596'080</b>	<b>965'120</b>
<b>Valeur comptable nette 31.12.2023</b>	<b>37'285</b>	<b>108'712</b>	<b>145'997</b>

8

**Immobilisations corporelles immobilières**

Elles sont évaluées à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation et effectués de manière linéaire sur la base de la durée d'utilisation estimée des biens.

Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements. Leur valeur est vérifiée tous les cinq ans au travers de ce poste.

en CHF	Terrain non bâti	Total
<b>Valeurs comptables nettes 1.1.2022</b>	<b>260'000</b>	<b>260'000</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>		
État 1.1	450'000	450'000
Entrées	0	0
Sorties	0	0
<b>État 31.12</b>	<b>450'000</b>	<b>450'000</b>
<b>Amortissements cumulés</b>		
État 1.1	190'000	190'000
Amortissements	0	0
<b>État 31.12</b>	<b>190'000</b>	<b>190'000</b>
<b>Valeur comptable nette 31.12.2022</b>	<b>260'000</b>	<b>260'000</b>

en CHF	Terrain non bâti	Total
<b>Valeurs comptables nettes 1.1.2023</b>	<b>260'000</b>	<b>260'000</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>		
État 1.1	450'000	450'000
Entrées	0	0
Sorties	0	0
<b>État 31.12</b>	<b>450'000</b>	<b>450'000</b>
<b>Amortissements cumulés</b>		
État 1.1	190'000	190'000
Revalorisation	-140'000	-140'000
Amortissements	0	0
<b>État 31.12</b>	<b>50'000</b>	<b>50'000</b>
<b>Valeur comptable nette 31.12.2023</b>	<b>400'000</b>	<b>400'000</b>

Suite à un héritage, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein possède un terrain non bâti (1307 m<sup>2</sup>) au Tessin. Conformément à la planification, nous avons soumis le poste à un test de dépréciation et ajusté la valeur comptable en partant d'une estimation du prix de vente qui tient compte de la situation du marché.

9

**Actifs immatériels**

Les actifs immatériels sont évalués à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation. Les amortissements sont effectués de manière linéaire sur la base de la durée d'utilisation estimée des biens. La durée de vie ou d'amortissement estimée est la suivante:

Actifs immatériels 10 ans

en CHF	Systèmes IT	Total
<b>Valeurs comptables nettes 1.1.2022</b>	<b>41'675</b>	<b>41'675</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>		
État 1.1	52'207	52'207
Entrées	0	0
Sorties	0	0
<b>État 31.12</b>	<b>52'207</b>	<b>52'207</b>
<b>Amortissements cumulés</b>		
État 1.1	10'532	10'532
Correction année précédente	5'130	5'130
Amortissements	5'221	5'221
<b>État 31.12</b>	<b>20'883</b>	<b>20'883</b>
<b>Valeur comptable nette 31.12.2022</b>	<b>31'324</b>	<b>31'324</b>

en CHF	Systèmes IT	Total
<b>Valeurs comptables nettes 1.1.2023</b>	<b>31'324</b>	<b>31'324</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>		
État 1.1	52'207	52'207
Entrées	0	0
Sorties	0	0
<b>État 31.12</b>	<b>52'207</b>	<b>52'207</b>
<b>Amortissements cumulés</b>		
État 1.1	20'883	20'883
Amortissements	5'220	5'220
<b>État 31.12</b>	<b>26'103</b>	<b>26'103</b>
<b>Valeur comptable nette 31.12.2023</b>	<b>26'104</b>	<b>26'104</b>

## Capitaux étrangers à court terme.

- 10 Dettes résultant de livraisons et de prestations**  
Les dettes résultant de livraisons et de prestations comprennent les postes suivants:

	31.12.2023	31.12.2022
Envers des tiers	2'057'711	2'013'367
<b>Total CHF</b>	<b>2'057'711</b>	<b>2'013'367</b>

Outre de nombreux petits postes, elles englobent entre autres les coûts de partenaires externes pour la réalisation d'actions de collecte de fonds au quatrième trimestre de chaque année.

- 11 Engagements envers des parties liées**  
Les engagements envers des parties liées comprennent les postes suivants:

	31.12.2023	31.12.2022
Envers UNICEF International	11'258'611	14'091'291
<b>Total CHF</b>	<b>11'258'611</b>	<b>14'091'291</b>

Les dettes envers UNICEF International comprennent les dons non encore versés de l'année 2023 pour la mise en œuvre du programme international. Les paiements sont toujours effectués au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

- 12 Autres dettes à court terme**  
Les autres dettes à court terme comprennent diverses dettes:

	31.12.2023	31.12.2022
Envers des tiers	0	386
Envers des assurances sociales	155'599	155'376
Envers l'impôt à la source	74'127	13'853
Envers la T.V.A.	33'260	16'520
<b>Total CHF</b>	<b>262'986</b>	<b>186'135</b>

- 13 Comptes de régularisation passifs**  
Ce poste comprend entre autres les droits aux vacances non encore prises de l'année sous revue ainsi que les droits liés aux heures supplémentaires effectuées. De plus, il comprend des factures de fournisseurs dues pour l'exercice respectif, des régularisations d'assurances sociales, des montants de T.V.A. à venir ainsi que des produits de prestations de service reçus de l'année suivante:

	31.12.2023	31.12.2022
Prestations du personnel en attente	392'141	421'260
Factures de fournisseurs en attente	76'165	54'690
Produits de prestations et de dons de tiers	432'500	0
Produits de prestations et de dons de parties liées	1'000'000	0
<b>Total CHF</b>	<b>1'900'806</b>	<b>475'950</b>

Fin 2023, nous avons reçu des dons pour le programme d'UNICEF International de l'année 2024 d'un montant de 432 500 francs (année précédente: CHF 0). De même, nous avons reçu en fin d'année un legs de 1 000 000 de francs qui sera transféré à la Fondation en 2024.

## Capital.

- 14 Capital des fonds**  
Le capital des fonds comprend des fonds affectés au programme dans des pays prioritaires et en Suisse:

	31.12.2023	31.12.2022
<b>Total CHF</b>	<b>3'465'904</b>	<b>3'197'757</b>

Les détails sont présentés dans le compte de variation du capital.

- 15 Capital de l'organisation**  
Le capital de l'organisation comprend le capital lié et le capital libre qui servent à garantir le respect des engagements du programme en Suisse et à l'étranger, ainsi qu'à assurer le fonctionnement de l'entreprise en Suisse.

	31.12.2023	31.12.2022
<b>Total CHF</b>	<b>9'561'097</b>	<b>9'025'408</b>

Les détails sont présentés dans le compte de variation du capital.

# Compte d'exploitation.

## Produits d'exploitation.

- 16 Produit de la collecte de fonds**  
Le produit de la collecte de fonds se présente comme suit:

	2023	2022
Dons / Produit issu de collecte	46'404'179	165'331'055
Vente de cartes de vœux, produits et prestations de service	712'425	1'355'002
Héritages et legs	4'456'059	2'684'569
Cotisations des membres	1'310'712	1'295'483
Softcredits	18'067'600	5'779'399
<b>Total CHF</b>	<b>70'950'975</b>	<b>176'445'508</b>

Sur des rentrées de dons en 2023 d'un montant de 70 950 975 francs, 77,50 pour cent sont des fonds affectés.

En 2023, la vente de cartes est passée au-dessous du niveau de l'année précédente en raison de changements sur le marché. Les cotisations des membres servent à mettre en œuvre le programme et le travail organisationnel en Suisse. Le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein compte 10 961 adhésions au 31 décembre 2023 (année précédente: 11 253 adhésions). Au cours de l'exercice 2023, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein a reçu d'UNICEF International des softcredits pour un montant total de 18 067 600 francs (année précédente: CHF 5 779 324).

- 17 Autres produits d'exploitation**  
Les autres produits d'exploitation présentent les recettes relatives au travail pour les Droits de l'enfant en Suisse et au Liechtenstein ainsi que pour les prestations fournies, entre autres pour la certification «Communes amies des enfants», «Hôpitaux amis des bébés» et pour les activités «Espaces de vie adaptés aux enfants»:

	2023	2022
<b>Total CHF</b>	<b>436'644</b>	<b>358'266</b>

Sur les autres produits d'exploitation de 2023 d'un montant de 436 644 francs, 120 000 francs sont affectés.

## Charges d'exploitation.

Nous présentons les charges d'exploitation sur la base de nos activités. Pour cela, les coûts des programmes, des services, de la collecte de fonds et de l'administration sont calculés. Dans le cadre de la méthodologie appliquée aux sous-domaines, une répartition plus différenciée des coûts, basée sur les activités, a été choisie.

Les charges de personnel comprises dans ce montant s'élèvent à 7 364 043 francs (année précédente: CHF 6 770 719), la réévaluation de la réserve foncière à 140 000 francs (année précédente: CHF 0) et les amortissements à 53 252 francs (année précédente: CHF 47 208).

En 2023, l'affectation aux différents postes des charges d'exploitation a été définie encore plus précisément. La même méthode a été utilisée pour la comparaison avec l'année précédente. Le tableau ci-dessous explique la publication dans le compte annuel 2022:

Charges d'exploitation	2022 adapté	2022
Charges des programmes	162'761'464	161'629'994
Advocacy et relations publiques	1'129'577	1'731'067
Collecte de fonds et marketing	8'400'020	8'701'204
Administration et assurance qualité	3'060'035	3'288'831

- 18 Charges des programmes**  
Les charges des programmes se présentent comme suit:

	2023	2022
Charges des programmes	57'537'973	162'761'464
<b>Total CHF</b>	<b>57'537'973</b>	<b>162'761'464</b>

Les fonds affectés sont versés aux initiatives et programmes internationaux et nationaux de l'UNICEF. Les dons non affectés sont transmis à UNICEF International à condition qu'ils soient utilisés pour des initiatives et programmes urgents de l'UNICEF et qu'ils aident ainsi de manière efficace les enfants les plus défavorisés.

La collaboration avec UNICEF International implique l'obligation de verser l'intégralité des softcredits reçus par UNICEF International dans une même mesure afin qu'UNICEF International puisse affecter ces fonds aux programmes respectifs. Les charges relatives aux programmes internationaux comprennent des softcredits d'un montant de 18 067 600 francs (année précédente: CHF 5 779 324).

Des rapports réguliers fournissent des informations sur les résultats, les progrès et les défis des initiatives et programmes financés. Un rapport final détaillé comportant un rapport financier intégré est établi à la fin d'un programme. Les initiatives et les programmes sont régulièrement contrôlés, en partie sur place, par des représentantes et représentants du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein quant à leur efficacité, leur performance et leur conformité avec le but du don.

**19 Charges d'advocacy et de relations publiques**  
Les charges d'advocacy et de relations publiques comprennent les dépenses liées au mandat statutaire du Comité, à savoir informer, sensibiliser et mobiliser la population sur l'ensemble des thèmes, programmes et initiatives du Fonds des Nations Unies pour l'enfance:

	2023	2022
<b>Total CHF</b>	<b>1'292'684</b>	<b>1'129'577</b>

**20 Collecte de fonds et marketing**  
Les charges de collecte de fonds et marketing comprennent toutes les dépenses directement liées à la collecte de dons:

	2023	2022
<b>Total CHF</b>	<b>9'528'098</b>	<b>8'400'020</b>

**21 Administration et assurance qualité**  
Les charges d'administration et d'assurance qualité comprennent les dépenses nécessaires pour assurer le bon déroulement des activités de l'organisation ainsi que l'assurance qualité:

	2023	2022
<b>Total CHF</b>	<b>2'812'091</b>	<b>3'060'035</b>

**22 Résultat financier**  
Le résultat financier se présente comme suit:

	2023	2022 adapté	2022
Produit d'intérêts	-9'551	2'085	2'085
Produit de titres	159'144	136'081	153'450
Bénéfices sur cours réalisés	62'650	1'460	0
Bénéfices sur devises réalisés	173'408	0	25'071
Bénéfices sur cours non réalisés	694'774	485'949	444'969
Bénéfices sur devises non réalisés	150'384	0	0
<b>Total produit financier</b>	<b>1'230'809</b>	<b>625'575</b>	<b>625'575</b>
Charges d'intérêts	-159	-15'902	-15'902
Frais de dépôt et de compte	-190'998	-273'303	-273'303
Pertes sur cours réalisées	-60'689	-178'402	-50'348
Pertes sur devises réalisées	-4'275	0	-374
Pertes sur cours non réalisées	-134'992	-1'439'419	-1'521'455
Pertes sur devises non réalisées	-252'631	0	-45'644
<b>Total charges financières</b>	<b>-643'744</b>	<b>-1'907'026</b>	<b>-1'907'026</b>
<b>Résultat financier CHF</b>	<b>587'065</b>	<b>-1'281'451</b>	<b>-1'281'451</b>

**23 Variation du capital du fonds**  
Une liste détaillée est disponible au point «Compte de variation du capital»:

	2023	2022
<b>Total CHF</b>	<b>-268'147</b>	<b>-1'156'810</b>

**24 Variation du capital lié**  
Une liste détaillée est disponible au point «Compte de variation du capital»:

	2023	2022
<b>Total CHF</b>	<b>134'620</b>	<b>892'337</b>

**25 Variation du capital libre**  
Une liste détaillée est disponible au point «Compte de variation du capital»:

	2023	2022
<b>Total CHF</b>	<b>401'069</b>	<b>-1'877'920</b>

# Autres données.

## Créances éventuelles

Le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein bénéficie régulièrement d'héritages ou se voit attribuer des legs. À la date de clôture du bilan du 31.12.2023, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein a pris connaissance d'héritages et de legs ouverts pour un montant d'environ 1 200 000 francs (année précédente: environ CHF 1 100 000).

## Engagements de leasing et de location à long terme

Des contrats de location et de service ont été conclus pour des photocopieurs avec des échéances respectives au 30 juin 2024 et au 30 septembre 2024. En 2023, les coûts s'élèveront à 10 128 francs (année précédente: CHF 9936). Jusqu'à l'échéance de 2024, les coûts s'élèveront à 5436 francs (année précédente: CHF 5328).

Il existe des contrats de location avec des échéances respectives au 31 mars 2025 et au 31 mai 2025. En 2023, les coûts s'élèveront à 381 925 francs (année précédente: CHF 377 567). 369 114 francs seront versés en 2024 et 173 478 francs en 2025 (année précédente, pour la durée restante: CHF 618 757 au total).

## Effectifs

Au 31.12.2023, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein employait 63 collaborateurs (HC), ce qui correspondait à 51,75 postes à plein temps (FTE). L'année précédente, il employait 55 personnes, soit 46,70 postes à temps plein.

Le rapport entre le salaire le plus élevé et le salaire le plus bas est de 1:2,87 (année précédente: 1:2,91).

## Rémunération des membres du comité directeur et de la direction générale

Les délégué-e-s, les membres des commissions permanentes et les membres du comité directeur travaillent bénévolement et ne reçoivent aucune indemnité. Les dépenses effectives peuvent être remboursées.

Au cours de l'année sous revue, dix-neuf séances du comité directeur et des commissions ont eu lieu. Les délégué-e-s du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein se sont réunis lors de deux séances.

Les dépenses effectives pour le travail au sein des organes ainsi que les salaires et les dépenses effectives pour la direction générale se sont élevés à 913 704 francs pour l'exercice 2023 (année précédente: CHF 933 216). Ces données ont été mises à jour par rapport à l'année précédente.

## Prestations gratuites

Parallèlement aux rabais accordés habituellement aux organisations non gouvernementales dans la branche, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein a bénéficié des prestations gratuites suivantes au cours des exercices 2023 et 2022:

Prestations gratuites (en CHF)	2023	2022
Free Space	2'803'973	1'366'943
Annonces de remplissage	1'041'146	993'410

Ces prestations gratuites ne sont pas comptabilisées en tant que produits, elles n'entraînent pas d'augmentation des actifs de l'organisation mais prolongent simplement le compte de résultat si le résultat de la période reste inchangé.

## Informations relatives à la prévoyance professionnelle

Les collaboratrices et collaborateurs du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein sont assurés contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité.

Il s'agit d'une solution de caisse de pension orientée vers les cotisations (solution d'assurance complète), dans le cadre de laquelle salarié-e-s et employeurs versent des cotisations fixes. L'an dernier, les cotisations se sont élevées à 584 410 francs (année précédente CHF 437 655). Un éventuel découvert n'entraînerait aucun risque financier pour le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein. Il n'existe pas d'avantage économique ni d'obligation correspondante en matière de prévoyance professionnelle.

Fin 2023, l'engagement envers la caisse de pension s'élevait à 10 769 francs. Fin 2022, il existait un engagement envers la caisse de pension d'un montant de 1411 francs.

## Transactions avec des parties liées

En 2022, aucune recette provenant de legs ou d'héritages n'a été transférée à la Fondation du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein. Le Comité a versé à la Fondation un loyer (charges comprises) d'un montant de 377 567 francs. La Fondation a versé 9520 francs au Comité pour des travaux de secrétariat et a soutenu le travail national et international d'UNICEF Suisse et Liechtenstein à hauteur de 440 235 francs. Fin 2022, les créances envers la Fondation s'élevaient à 9520 francs, sans autres engagements.

En 2023, aucune recette provenant de legs ou d'héritages et aucun autre don n'ont été transférés à la Fondation du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein. Le Comité a versé à la Fondation un loyer (charges comprises) d'un montant de 381 925 francs. Pour les tâches de secrétariat, le Comité a défini, à titre transitoire, un montant de 10 000 francs par rapport à la Fondation, en se fondant sur l'année précédente. Par ailleurs, la Fondation a soutenu le travail national et international d'UNICEF Suisse et Liechtenstein à hauteur de 3 243 959 francs. Fin 2023, il n'y avait ni créances ni dettes envers la Fondation.

En 2023, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein a soutenu le travail d'UNICEF International à hauteur de 53 214 550 francs (année précédente: CHF 158 897 596). Ce montant comprend des softcredits accordés pour un montant de 18 067 600 francs (année précédente: CHF 5 779 324) qui sont aussi pris en compte dans les produits. Il n'existe ou n'a existé aucune autre transaction.

## Mandat de révision

BDO SA, Zurich, est élue pour 2023. Les coûts de la révision s'élèvent à 36 909 francs. De plus, 3274 francs ont été facturés pour des prestations de service supplémentaires.

## Informations relatives à la réalisation de l'évaluation des risques

Le 8 décembre 2008, le comité directeur du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein a adopté un cadre pour la gestion des risques et a défini les responsabilités.

L'évaluation et l'appréciation des risques ont lieu périodiquement et sont discutées lors des séances de la commission d'audit. Des mesures ont été définies pour les risques identifiés.

## Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Aucun événement postérieur à la date de clôture du bilan ayant une influence sur les comptes annuels 2023 n'est connu. Le comité directeur a approuvé les comptes annuels le 11 avril 2024 pour validation par l'assemblée des délégué-e-s.

# Rapport de performances et de situation.

## Le mandat

Le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein représente les intérêts du Fonds des Nations Unies pour l'enfance en Suisse et au Liechtenstein. L'engagement et le travail de l'UNICEF et du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein reposent sur des principes de tolérance, de compréhension mutuelle, de solidarité, de paix entre peuples et de refus de toute forme de discrimination.

Le cadre de référence et la base du travail de l'UNICEF en Suisse et au Liechtenstein sont la Convention relative aux droits de l'enfant (CRC: Convention on the Rights of the Child), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW: Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination and Violence against Women), l'Agenda 2030 pour le développement durable et le plan d'action de l'UNICEF.

## Buts

Le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein a été fondé en 1959 sous le nom de Comité suisse pour l'UNICEF 1959 en tant qu'association ayant son siège à Zurich. Depuis le 21 septembre 2018, l'association est également autorisée à exercer pleinement ses activités sur le territoire de la Principauté du Liechtenstein. Le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein a pour but de collecter des fonds pour les initiatives et programmes mondiaux de l'UNICEF, de s'engager pour les intérêts de l'enfant dans le monde, en particulier en Suisse et au Liechtenstein, et d'informer sur le travail international et le travail national de l'UNICEF.

## Prestations fournies pendant la période sous revue

Au cours de l'exercice écoulé, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein disposait en moyenne de 60,13 postes à plein temps (FTE) (année précédente: 46,00 FTE).

L'exercice écoulé a également été une année marquée par des défis pour le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein. En 2023, nous avons pu réaliser des recettes d'un montant de 71 387 619 francs, lequel est inférieur au record de l'année précédente, mais supérieur à celui de l'année comparable 2021. Nous avons ainsi pu à nouveau obtenir des rentrées de dons très élevées pour les programmes et initiatives de l'UNICEF dans le monde entier. Les perspectives pour l'année à venir sont en principe favorables.

En 2023, de nombreuses publications ont pu être remaniées ou lancées, notamment sur les thèmes de l'audition dans les procédures de droit civil et de droit des étrangers ou de la participation au niveau communal.

L'année dernière, l'UNICEF s'est exprimé sur des thèmes relevant des droits de l'enfant dans le cadre de différents débats politiques. Les thèmes tels que la violence dans l'éducation, le droit de vote à 16 ans, la révision du droit pénal en matière sexuelle ainsi que la révision de la loi sur le congé parental au Liechtenstein méritent d'être mis en évidence. En collaboration avec d'autres organisations, l'UNICEF a de plus traité les conséquences de la pandémie de coronavirus sur les droits de l'enfant en Suisse dans le document «Les droits de l'enfant en crise». En collaboration avec Pro Juventute, un rendez-vous a eu lieu avec la directrice de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), Anne Lévy, sur ce thème.

L'UNICEF représente la société civile suisse au sein du groupe d'accompagnement du Plan d'action national pour l'économie et les droits de l'homme (PAN). Quatre réunions du groupe d'accompagnement ont eu lieu en 2023. En septembre 2023, une réunion en présentiel du groupe de travail Child Labour and Living Income de l'Initiative pour un cacao durable a également eu lieu à Genève.

Le 20 novembre 2023, la commune de Rodersdorf a été distinguée en tant que 62<sup>e</sup> «commune amie des enfants» en Suisse et au Liechtenstein. De plus, la collaboration avec différents cantons et autres organisations a pu être instaurée et développée. C'est ainsi, par exemple, qu'une collaboration avec le canton de Zurich et l'okaj zürich a pu être formalisée en fin d'année.

En septembre 2023, la rencontre annuelle du réseau UNICEF a eu lieu sur le thème «Enfants actifs – Mobilité et loisirs dans la commune». De plus, l'UNICEF a conclu de nombreuses coopérations avec d'autres organisations spécialisées aux fins de promouvoir la transmission des connaissances et la mise en réseau. Dans ce contexte, l'UNICEF a notamment participé au «3<sup>e</sup> dialogue national sur la qualité de la protection de l'enfance», à la «Journée sur la protection de l'enfance de la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse», à la «Session des jeunes du Liechtenstein» ou à la «Journée d'étude sur les causes et les solutions de l'augmentation des problèmes psychiques chez les jeunes».

## Assurance qualité

Le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein est certifié ISO-9001 depuis le 29 septembre 2005 et est régulièrement audité. L'Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS) a effectué un audit de suivi le 3 juillet 2023 et a confirmé la certification ISO 9001:2015 jusqu'au 9 juillet 2026. Le certificat ISO est valable pour l'ensemble de l'organisation à laquelle il atteste un sens élevé de la qualité. Tous les processus, tels que la collecte de fonds pour les programmes et les initiatives de l'UNICEF, la gestion des dons ainsi que la communication, sont conçus de manière efficace et transparente. La direction générale, les responsables de la gestion et l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs travaillent dans le respect des procédures définies. De plus, le Comité dispose d'un système de contrôle interne (SCI). L'évaluation des risques est examinée périodiquement et optimisée lorsque cela s'avère nécessaire. L'existence du SCI pour l'établissement des comptes annuels a été confirmée dans le cadre de la révision ordinaire.

## Organisation

L'assemblée des délégué·e·s est l'organe suprême du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein. Elle est chargée de la direction stratégique et normative. La détermination des principes de l'activité de l'association, l'élaboration de la stratégie concernant l'activité du Comité en Suisse et au Liechtenstein, les affaires statutaires telles que l'approbation des comptes annuels et du rapport d'activité, l'élection des organes, l'adoption de règlements et, si requise, la révision des statuts et des règlements existants font notamment partie des tâches de l'assemblée des délégué·e·s.

L'assemblée des délégué·e·s élit parmi ses membres la présidente ou le président, les deux vice-présidentes ou vice-présidents ainsi que les autres membres du comité directeur. Par ailleurs, l'assemblée des délégué·e·s désigne les président·e·s des commissions ainsi que les membres des organes permanents. Le comité directeur prépare les affaires de l'assemblée des délégué·e·s et contrôle l'exécution des décisions.

Les délégué·e·s sont élu·e·s par les membres de chaque circonscription électorale pour un mandat de quatre ans; ils peuvent être réélus trois fois.

Les délégué·e·s du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein sont des bénévoles. Les dépenses effectives peuvent être remboursées.

Le secrétariat général met en œuvre sur le plan opérationnel les stratégies adoptées par l'Assemblée des délégué·e·s en tenant compte des directives correspondantes du comité directeur.

# Délégué-e-s et organes du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein.

Les délégué-e-s et les organes du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein sont mentionnés ci-après:

## Principauté du Liechtenstein

[Claudia Fritsche-Mündle, Schellenberg, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019](#)  
Dr Martina Sochin-D'Elia, Eschen, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019  
[Dr Klaus Tschütscher, Ruggell, depuis le 15 décembre 2015](#)

## Suisse italienne

[Frida Andreotti, Minusio, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023](#)  
Nadia Dresti, Solduno, depuis le 15 décembre 2015  
[Sandro Foiada, Contone, depuis le 2 décembre 2014](#)

## Suisse du Nord-Ouest

[Werner Augsburg, Dürdingen, depuis le 23 septembre 2016](#)  
Nathaly Bachmann, Gerzensee, depuis le 23 septembre 2016  
[Andreas Blum, Bottmingen, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023](#)  
Philippe Blum, Bâle, depuis le 23 septembre 2016  
[Dr Ami Keller-Gerber, Allmendingen bei Bern, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022](#)  
Dr Ingrid Kissling-Näf, Berne, depuis le 15 décembre 2015  
[Fabian Leimgruber, Laufen, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020](#)  
Stefan Nünlist, Olten, depuis le 23 septembre 2016

## Suisse orientale

[Markus Seitz, Wittenbach, depuis le 23 septembre 2016](#)  
Markus Streule, Saint-Gall, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022  
[Esther von Ziegler, Rapperswil, depuis le 23 septembre 2016](#)

## Suisse romande

[Flávio Borda D'Água, Chêne-Bougeries, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019](#)  
Nicole Curti, Chêne-Bougeries, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023  
[Maureen Decosterd, Echichens, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023](#)  
Valérie Induni, Cossonay, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019  
[Grégoire Labhardt, Plan-les-Ouates, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023](#)

## Suisse centrale

[Anat Bar-Gera, Erlenbach, depuis le 7 juillet 2011](#)  
Barbara Messmer, Zumikon, depuis le 15 décembre 2015  
[Bertold Müller, Zurich, depuis le 28 décembre 2016](#)  
Thomas Nauer, Küsnacht, depuis le 23 janvier 2012  
[Massimiliano Nunziata, Bäch, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023](#)  
Daniel Piazza, Malters, depuis le 28 décembre 2016  
[Stefano Saeger, Zurich, depuis le 17 février 2021](#)  
Susy Schär, Stäfa, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021  
[Susanne Stark, Adliswil, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020](#)  
Arthur Wolfisberg, Lucerne, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020

## Comité directeur

Président  
[Christian Levrat](#)  
Vice-président  
[Dr Klaus Tschütscher](#)  
Vice-présidente  
[Nadia Dresti](#)  
Membres  
[Flávio Borda D'Água](#)  
[Barbara Messmer](#)  
[Stefan Nünlist](#)  
[Susanne Stark](#)

## Direction générale

Directrice générale  
[Bettina Junker](#)  
Responsable du domaine Finance & Operations |  
Directeur suppléant  
[Cyrill Tait](#)  
Responsable du domaine Child Rights Advocacy  
[Nicole Hinder](#)  
Responsable du domaine Individual Fundraising  
[Katja Leschnikowski](#)  
Responsable du domaine Partnerships & Philanthropy  
[Asa Sjöberg-Langner](#)  
Responsable du domaine Marketing & Communication  
[Marc Uricher](#)

## Commission d'audit

Présidente  
[Barbara Messmer](#)  
Vice-président  
[Bertold Müller](#)  
Membres  
[Philippe Blum](#)  
[Thomas Nauer](#)  
[Markus Seitz](#)

## Commission de la collecte de fonds

Président  
[Stefan Nünlist](#)  
Vice-président  
[Werner Augsburg](#)  
Membres  
[Claudia Fritsche-Mündle](#)  
[Susy Schär](#)

## Commission électorale

Présidente  
[Susanne Stark](#)  
Vice-président  
[Markus Streule](#)  
Membres  
[Valérie Induni](#)  
[Ingrid Kissling-Näf](#)  
[Stefan Saeger](#)

## Organe de révision

BDO SA avec siège à Zurich

## Secrétariat général

Siège du secrétariat général  
Pfungstweidstrasse 10, 8005 Zurich



**BERICHT DER REVISIONSSTELLE**

An die Delegiertenversammlung des Komitee für UNICEF Schweiz und Liechtenstein, Zürich

**Bericht zur Prüfung der Jahresrechnung****Prüfungsurteil**

Wir haben die Jahresrechnung des Komitee für UNICEF Schweiz und Liechtenstein (der Verein) - bestehend aus der Bilanz zum 31. Dezember 2023, der Betriebsrechnung, der Rechnung über die Veränderung des Kapitals und der Geldflussrechnung für das dann endende Jahr sowie dem Anhang, einschliesslich einer Zusammenfassung bedeutsamer Rechnungslegungsmethoden - geprüft. In Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER 21 unterliegen die Angaben im Leistungsbericht keiner Prüfungspflicht der Revisionsstelle.

Nach unserer Beurteilung vermittelt die beigegefügte Jahresrechnung ein den tatsächlichen Verhältnissen entsprechendes Bild der Vermögens- und Finanzlage des Vereines zum 31. Dezember 2023 sowie dessen Ertragslage und Geldflüsse für das dann endende Jahr in Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER und entspricht dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.

**Grundlage für das Prüfungsurteil**

Wir haben unsere Abschlussprüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Standards zur Abschlussprüfung (SA-CH) durchgeführt. Unsere Verantwortlichkeiten nach diesen Vorschriften und Standards sind im Abschnitt "Verantwortlichkeiten der Revisionsstelle für die Prüfung der Jahresrechnung" unseres Berichts weitergehend beschrieben. Wir sind vom Verein unabhängig in Übereinstimmung mit den schweizerischen gesetzlichen Vorschriften und den Anforderungen des Berufsstands, und wir haben unsere sonstigen beruflichen Verhaltenspflichten in Übereinstimmung mit diesen Anforderungen erfüllt.

Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise ausreichend und geeignet sind, um als eine Grundlage für unser Prüfungsurteil zu dienen.

**Sonstige Informationen**

Der Vorstand ist für die sonstigen Informationen verantwortlich. Die sonstigen Informationen umfassen die im Geschäftsbericht enthaltenen Informationen, aber nicht die Jahresrechnung und unseren dazugehörigen Bericht.

Unser Prüfungsurteil zur Jahresrechnung erstreckt sich nicht auf die sonstigen Informationen, und wir bringen keinerlei Form von Prüfungsschlussfolgerung hierzu zum Ausdruck.

Im Zusammenhang mit unserer Abschlussprüfung haben wir die Verantwortlichkeit, die sonstigen Informationen zu lesen und dabei zu würdigen, ob die sonstigen Informationen wesentliche Unstimmigkeiten zur Jahresrechnung oder unseren bei der Abschlussprüfung erlangten Kenntnissen aufweisen oder anderweitig wesentlich falsch dargestellt erscheinen.

Falls wir auf Grundlage der von uns durchgeführten Arbeiten den Schluss ziehen, dass eine wesentliche falsche Darstellung dieser sonstigen Informationen vorliegt, sind wir verpflichtet, über diese Tatsache zu berichten. Wir haben in diesem Zusammenhang nichts zu berichten.

**Verantwortlichkeiten des Vorstandes für die Jahresrechnung**

Der Vorstand ist verantwortlich für die Aufstellung einer Jahresrechnung, die in Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER, den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten sowie dem Reglement ein den tatsächlichen Verhältnissen entsprechendes Bild vermittelt, und für die internen Kontrollen, die der Vorstand als notwendig feststellt, um die Aufstellung einer Jahresrechnung zu ermöglichen, die frei von wesentlichen falschen Darstellungen aufgrund von dolosen Handlungen oder Irrtümern ist.

Bei der Aufstellung der Jahresrechnung ist der Vorstand dafür verantwortlich, die Fähigkeit des Vereines zur Fortführung der Geschäftstätigkeit zu beurteilen, Sachverhalte im Zusammenhang mit der Fortführung der Geschäftstätigkeit - sofern zutreffend - anzugeben sowie dafür, den Rechnungslegungsgrundsatz der Fortführung der Geschäftstätigkeit anzuwenden, es sei denn, der Vorstand beabsichtigt, entweder den Verein zu liquidieren oder Geschäftstätigkeiten einzustellen, oder hat keine realistische Alternative dazu.

**Verantwortlichkeiten der Revisionsstelle für die Prüfung der Jahresrechnung**

Unsere Ziele sind, hinreichende Sicherheit darüber zu erlangen, ob die Jahresrechnung als Ganzes frei von wesentlichen falschen Darstellungen aufgrund von dolosen Handlungen oder Irrtümern ist, und einen Bericht abzugeben, der unser Prüfungsurteil beinhaltet. Hinreichende Sicherheit ist ein hohes Mass an Sicherheit, aber keine Garantie dafür, dass eine in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den SA-CH durchgeführte Abschlussprüfung eine wesentliche falsche Darstellung, falls eine solche vorliegt, stets aufdeckt. Falsche Darstellungen können aus dolosen Handlungen oder Irrtümern resultieren und werden als wesentlich gewürdigt, wenn von ihnen einzeln oder insgesamt vernünftigerweise erwartet werden könnte, dass sie die auf der Grundlage dieser Jahresrechnung getroffenen wirtschaftlichen Entscheidungen von Nutzern beeinflussen.

Eine weitergehende Beschreibung unserer Verantwortlichkeiten für die Prüfung der Jahresrechnung befindet sich auf der Webseite von EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/wirtschaftspruefung-revisionsbericht>. Diese Beschreibung ist Bestandteil unseres Berichts.

**Bericht zu sonstigen gesetzlichen und anderen rechtlichen Anforderungen**

In Übereinstimmung mit Art. 728a Abs. 1 Ziff. 3 OR und PS-CH 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Vorstandes ausgestaltetes internes Kontrollsystem für die Aufstellung der Jahresrechnung existiert.

Wir empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

Zürich, 11. April 2024

BDO AG

Peter Stalder

Zugelassener Revisionsexperte

Marco Beffa

Leitender Revisor  
Zugelassener RevisionsexperteBeilage  
Jahresrechnung

# Votre aide donne des résultats.

L'année dernière, nous avons été généreusement soutenus par 173 457 donatrices et donateurs, de nombreux partenaires de poids, des entreprises, des fondations, des communes, des villes, des cantons, des organisations, des personnalités et la Confédération. Nous vous exprimons, à toutes et à tous, notre profonde gratitude. Sans ces soutiens, le travail durable de l'UNICEF serait impossible.

AGCO International GmbH  
ALDI SUISSE SA  
Clariant Foundation  
Fondation Botnar  
Fondation du Groupe Pictet  
Groupe Würth  
HUGO BOSS  
Irene M. Staehelin Stiftung  
Jacobs Foundation  
Karl Kahane Foundation  
La Fondation Ambrogio  
Oak Foundation  
Office fédéral des assurances sociales\*  
Re&Act Foundation  
Stiftung Mercator Schweiz  
Sulzer AG  
Targa 5 Advisors SA  
The Social Entrepreneurs Charitable Foundation  
Zurich Insurance Group  
Z Zurich Foundation

\* Subvention fédérale: Ordonnance sur des mesures de protection des enfants et des jeunes et sur le renforcement des droits de l'enfant, article 5.

#### Mentions légales:

Éditeur: Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein. Traduction: français, italien, anglais: Translingua. Relecture: en allemand: Marianne Sievert. Allemand, français, italien, anglais: Translingua. Infographie et typographie: Marjeta Morinc. Impression: Stämpfli SA. Papier: papier respectueux de l'environnement (Antalis, Nautilus 120 g/m<sup>2</sup>). Des exemplaires peuvent être commandés en écrivant à [info@unicef.ch](mailto:info@unicef.ch). Un PDF peut également être téléchargé sur [unicef.ch](http://unicef.ch). Juin 2024

© UNICEF/UN08264871

# Merci!



♥  
Merci de  
tout cœur.

## Pensez à l'avenir avec un legs.

Un héritage ou un legs en faveur de l'UNICEF vous permet de poser la première pierre d'un meilleur avenir pour les enfants. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter: [unicef.ch/fr/testaments](https://unicef.ch/fr/testaments)



→ Vous trouverez de plus amples informations sur les legs sur [unicef.ch/fr/testaments](https://unicef.ch/fr/testaments) ou en scannant ce code QR.

### À propos de l'UNICEF.

L'UNICEF est le Fonds des Nations Unies pour l'enfance. Depuis plus de 75 ans, nous nous engageons dans plus de 190 pays et régions pour la survie et le bien-être des enfants – même dans les régions les plus reculées et les plus dangereuses du monde. Dans chaque situation d'urgence, l'UNICEF est toujours l'une des premières organisations sur place à même de distribuer des biens de première nécessité.

### Soutenez, vous aussi, l'UNICEF par:



un don  
unique



une  
adhésion



un statut  
de Parent du  
monde



le parrainage  
d'un projet



un legs



un partenariat  
d'entreprise

UNICEF Suisse et Liechtenstein  
Pfungstweidstrasse 10 | 8005 Zurich  
Tél. +41 (0)44 317 22 66  
[unicef.ch](https://unicef.ch)  
IBAN: CH88 0900 0000 8000 7211 9

**unicef**   
pour chaque enfant